

# INFO CANDIDATURE

## COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2011



### ÉDITO DU PRÉSIDENT

Où en sommes-nous de notre démarche aujourd'hui ? A la charnière entre la fabrication technique du dossier, qui s'achève, et l'important travail de communication à mener à différentes échelles pour attirer l'attention, susciter l'intérêt, mobiliser, faire entrer tout le territoire en résonance avec notre projet.

Plusieurs grands rendez-vous ont été fixés en vue de faire vivre notre dossier. Au lendemain de vendanges exceptionnellement précoces, l'association s'est ainsi associée aux Journées européennes du Patrimoine qui ont amené sur les trois sites emblématiques de la candidature un grand nombre de visiteurs vivement intéressés.

La signature de la Charte des Paysages du Champagne, très importante à nos yeux, a donné lieu au Viteff à une grande manifestation à laquelle étaient invités les maires de toutes les communes de l'appellation AOC. Fin octobre, la Villa Bissinger accueillait à notre initiative un séminaire destiné à partager avec les acteurs locaux la Valeur Universelle Exceptionnelle des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne pour laquelle nous nous battons. Dans ce même objectif mais avec une approche plus grand public, nous diffuserons sur Internet une vidéo démontrant par l'image cette valeur universelle exceptionnelle.

Pierre Cheval,  
*Président de l'Association  
Paysages du Champagne*



Credits images : Amandine Crepin - APC - 2011



# ÉTAT D'AVANCEMENT

## LA CHARTE UN SIGNAL FORT

La Charte des Paysages du Champagne est signée le 19 octobre, dans le cadre du Viteff à Epernay, par le Préfet de Région, le recteur de l'Académie de Reims, les présidents du CIVC, le président du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, les présidents des collectivités territoriales, les maires de plus de 319 communes et présidents de groupements intercommunaux, les partenaires de l'association (INAO, chambres consulaires, université...).

### Est-elle obligatoire ?

Elle n'est nullement une condition de recevabilité de la candidature. De leur propre chef, l'association et les acteurs politiques et socio-économiques ont décidé d'aller au-delà du formalisme réclamé par l'Unesco en faisant cet exercice fédérateur qui se veut un signal de bonne volonté envoyé aux observateurs internationaux. Aboutissement d'une longue période de concertation participative, la Charte précise les ambitions d'un maximum d'acteurs de la zone AOC pour leur territoire et traduit leur volonté d'avoir sur le long terme une attitude plus vertueuse vis-à-vis de leur patrimoine.

### Qui engage-t-elle ?

Les maires des 319 communes de la zone AOC ont été invités à la signer, comme tous ceux qui conduisent les grands aménagements sur le territoire. La charte n'oblige que les signataires et n'est donc pas opposable aux tiers.



Crédits images : A&F Hatet - 2011

### A quoi s'engagent-ils ?

Symboliquement, ils s'engagent dans un projet de développement territorial qui constitue un événement majeur et fondateur de rassemblement autour d'un objectif partagé de développement durable. Concrètement, ils acceptent, dans le cadre de leurs compétences territoriales ou fonctionnelles, de respecter des orientations en faveur :

- de la sauvegarde du paysage, de la morphologie urbaine et du caractère architectural des communes viticoles champenoises ;
- de la gestion responsable du milieu naturel ;
- d'un développement économique et touristique respectueux des paysages du Champagne ;
- d'un développement durable de l'environnement social et culturel.

## ACTUALITÉS

• **Succès des journées du Patrimoine.** Trois événements de qualité ont été proposés les 17 et 18 septembre par l'association pendant les Journées européennes du Patrimoine, manière de valoriser les trois sites emblématiques mis en avant dans la candidature. La visite commentée de l'immeuble Art Déco du CIVC à Epernay a attiré environ 130 personnes. Une petite cinquantaine ont profité dans le coteau historique de l'ouverture exceptionnelle du château de Montebello à Mareuil-sur-Aÿ. Le 3ème événement s'est déroulé à l'ancien collège des Jésuites à Reims où l'historienne et photographe Amarante Puget avait accroché 30 magnifiques photos de crayères. Plus de 400 personnes sont venues contempler « la face cachée du Patrimoine du Champagne ».

• **Une approche scientifique.** Un séminaire a réuni les 27 et 28 octobre à la Villa Bissinger à Aÿ des experts français et internationaux, des représentants du Conseil International des Monuments et Sites et du Ministère de la Culture, des élus locaux, des acteurs socio-économiques, des journalistes de la presse spécialisée. La Valeur Universelle Exceptionnelle des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne y a été présentée mais aussi confrontée à l'expérience d'autres paysages viticoles à dimension industrielle, de même ont été exposées différentes stratégies de gestion de sites.

• **Le regard des scolaires sur leurs paysages.** Sur proposition de l'association, l'Education Nationale lance un grand concours ouvert à tous les établissements scolaires de la région, du primaire au lycée, sur le thème des paysages du Champagne. Les productions, individuelles ou par classe, pourront prendre différentes formes visuelles : photo, affiche ou film. Ce tout nouveau partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Reims est un levier pour faire réfléchir et travailler les jeunes sur leur territoire et développer la dimension pédagogique de la candidature.

## INTERVIEW

### JACQUES COHEN

ADJOINT À LA MAIRE DE REIMS CHARGÉ DU TOURISME, PATRIMOINE ET DES RELATIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

**• La colline Saint-Nicaise est l'un des trois sites mis en avant dans le dossier de candidature. En quoi vous semble-t-il symbolique des paysages du champagne ?**

Le plus exceptionnel dans le Champagne, ce sont ses caves. La colline Saint-Nicaise héberge les plus belles d'entre elles parce qu'elles sont un produit historique, très antérieur au champagne lui-même. Il s'agit de crayères gallo-romaines qui ont eu des vies très différentes à différentes époques, servant de refuge lors des invasions au Moyen-Âge, exploitées pour les grandes constructions urbaines, réutilisées dans l'un de leurs états antérieurs pour le champagne, creusées pour composer de grandes galeries. L'ensemble représente un continuum de l'histoire de la ville sur 2000 ans. De même que la vigne commence en ville bien avant le champagne. Nous avons à l'ancien Collège des Jésuites probablement la plus vieille vigne de France qui fut ramenée en 1620 par les jésuites de Palestine.



**• Que pensez-vous de cet ensemble patrimonial dans son état présent ?**

Les éléments de valeur universelle exceptionnelle sont principalement les caves, mais aussi les Maisons de Champagne intégrées et enfin l'organisation sociale du Champagne, avec d'une part le processus de fabrication, la technologie du vin, et d'autre part la répartition vignoble/maisons. Les grandes marques ont des bâtiments qui sont souvent prestigieux et bien conservés, parfois dégradés, parfois mal environnés. C'est un fait et nous devons nous en accommoder. Un retour en arrière coûterait très cher. Nous n'avons pas les moyens de raser 50 ou 60 ans d'erreurs immobilières. Néanmoins, je ne pense pas que ce soit réhabilitaire pour ce dossier, qui ne consiste pas à demander le classement des grandes vignes – des vignes, tout le monde en a – ni le classement de châteaux. Il met en avant l'ensemble d'un process. De ce point de vue, la valeur universelle prend racine sous terre et ces racines nourrissent sa surface. La vigne est une espèce végétale capable d'aller chercher l'eau très loin à plus de 15 m. De la même façon, le Champagne prend ses racines profondément sous terre à peu près à la même profondeur dans les crayères.

**• La Ville de Reims se lance dans une procédure de création d'une AVAP. Quels efforts cela représentera-t-il et quels bénéfices en tirera-t-on ?**



Il y a une mauvaise compréhension des classements et beaucoup de mythes négatifs à balayer, du genre on met un bien sous verre et on ne touche plus à rien. Ce n'est pas du tout le but de l'AVAP ni des modifications de PLU qui sont prévues pour l'instant. Les choses doivent se faire dans une logique de préservation, d'amélioration et d'homogénéisation de la qualité de ce qui est présenté. L'AVAP est destinée à embellir l'environnement urbain.

Si la ville est agréable, elle sera attirante, et si elle attire, l'activité abondera. Et là le beau rejoint l'utile. Certes ceci va nécessiter des efforts mais les efforts seront partagés. La Ville en fera tout autant que les propriétaires et la profession du Champagne. Le premier effort que nous faisons est de les convaincre que préserver ce continuum, préserver des caves non pas fossiles mais bien vivantes est utile à tous. L'avenir ne doit pas être une destruction contemporaine de tout ce qui a précédé. Il faut que le Champagne garde ses racines et ses racines sont là, dans ces crayères qui sont les seuls lieux de conservation à zéro CO2 et zéro énergie, offrant une climatisation parfaite et permanente.

## TÉMOIGNAGE

### PIERRE-EMMANUEL TAITTINGER

Président du Champagne Taittinger, membre du comité de pilotage de l'association

« La valeur symbolique des Paysages du Champagne me touche profondément. Je ne pense pas seulement à la cathédrale ou à ses sous-sols merveilleux. Il y a dans cette candidature une raison très affective, humaine, internationale. Dans ces paysages se sont déroulées les plus grandes batailles de l'humanité depuis le 3<sup>e</sup> siècle. Des jeunes soldats du monde entier, français, anglais, allemands, russes, sénégalais, américains, néo-zélandais, australiens, chinois, y reposent pour toujours. C'est la terre des événements tragiques et des combats, mais aussi de la fertilité humaine, de l'espoir et de la réconciliation. De ce sol ensanglanté, nous faisons le vin du bonheur. Voilà qui est unique au monde.

Je me suis engagé parce que j'ai la conviction que cette dimension, cet argument très fort peut apporter un souffle au dossier. Le lien humain l'emporte sur tout le reste. Il mérite un classement. Qu'est-ce que l'Unesco classerait en inscrivant les corons du Nord sur la liste du Patrimoine mondial, si ce n'est la sueur des mineurs ?

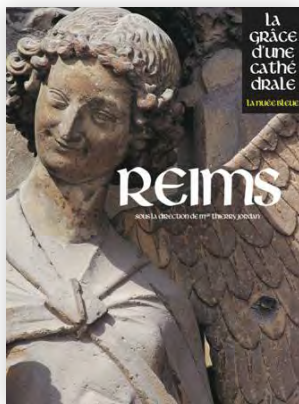
Comme bien d'autres Champenois, je suis habité par cette candidature. J'y crois à 100%. Nous ne devons pas en tirer une quelconque gloire mais un devoir, le devoir d'être à la hauteur du classement que nous sollicitons, le devoir d'embellir notre région, d'investir pour qu'elle soit à l'égal de l'Alsace par exemple, pour qu'elle panse ses plaies, pour qu'elle ait du goût. Si l'Unesco nous entend, cela nous imposera une exigence d'excellence supplémentaire. »



## PUBLICATIONS

### LE CHAMPAGNE, UNE HISTOIRE FRANCO-ALLEMANDE

L'histoire est une matière vivante que le travail des chercheurs vient régulièrement malaxer et éclairer d'un jour nouveau. Ainsi en est-il de l'ouvrage « Le champagne, une histoire franco-allemande », nourri des thèses de Claire Desbois-Thibault et Michel Etienne, qui revisite la mémoire de ce vin, notamment sous l'angle assez inhabituel des relations interactives entre les citoyens des deux pays, fussent-elles parfois compromettantes. On y rappelle que « si la clientèle anglaise est à l'origine de l'essor du champagne, il n'en reste pas moins que ce sont des négociants et consommateurs allemands qui ont contribué de manière décisive à son expansion en Europe à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. »



### REIMS, LA GRÂCE D'UNE CATHÉDRALE

2011 restera dans la chronologie des événements rémois comme l'année de célébration des 800 ans de la cathédrale de Reims. Cet anniversaire a inspiré un livre-monument qui rassemble les connaissances acquises sur ce chef d'œuvre. Sous la direction de Mgr. Jordan, archevêque de Reims, une trentaine de contributeurs reviennent sur sa construction, ses trésors, sa vie, ses blessures, sa reconstruction et les campagnes de restauration qui, depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ont permis d'accompagner son vieillissement jusqu'à nos jours. On y rappelle que c'est grâce au mécénat de l'ensemble de la profession du Champagne, Maisons et vigneron, que Jacques Simon a réalisé en 1954 le Vitrail du Champagne pour le transept sud et que sa fille Brigitte a créé en 1960 les vitraux en grisaille pour la baie ouest du transept sud. En classant la cathédrale de Reims au Patrimoine mondial en 1991, l'Unesco a reconnu le génie de ses bâtisseurs.



Pour recevoir la lettre au format numérique et soutenir la candidature inscrivez-vous sur notre site internet

[www.paysagesduchampagne.fr](http://www.paysagesduchampagne.fr)